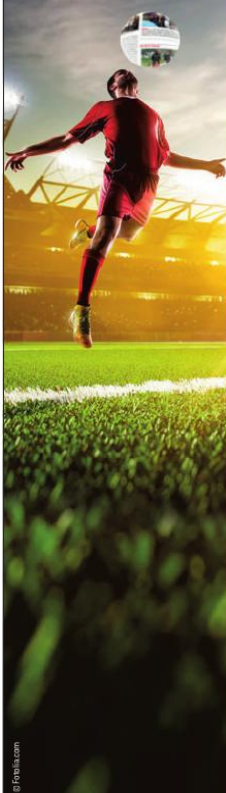


Le nez dans l'actualité ?



© P. H. / A. M.

Abonnez-vous !

LE BIEN PUBLIC

SERVICE
ABONNEMENTS

BP 21550
21015 DIJON CEDEX
BRGABO@lebienpublic.fr

0 800 003 280

Service & appel gratuits

Appel gratuit depuis un poste fixe

Nos chargés de clientèle sont à votre écoute 7 J/7 - Du lundi au vendredi de 7 à 16 heures, le samedi de 7 h 30 à 11 h 30, les dimanches et jours fériés, de 8 heures à 11 h 30.

SACQUENAY MÉDIAS

Les Champs du Destin sous le feu des projecteurs

La boulangerie *Les Champs du Destin* a accueilli, du 4 au 6 octobre, les caméras de l'émission *Les Carnets de Julie*, diffusée sur France 3. Retour sur le tournage avec les responsables de l'entreprise.

Le savoir-faire de la boulangerie *Les Champs du Destin* sera mis à l'honneur sur France 3, début 2018. La semaine dernière, la boîte de production de l'émission *Les Carnets de Julie* a fait halte à Sacquenay. Animé par la critique gastronomique Julie Andrieu, le programme télévisuel, diffusé tous les samedis après-midi, propose aux spectateurs de découvrir le patrimoine culinaire français. « On aime bien ce genre d'émissions. Julie Andrieu est assez proche des gens. Elle cherche des histoires de cuisine qui collent à la réalité », explique Céline Sobole, gérante des *Champs du Destin*. « Quand la production nous a contactés, nous avons tout de suite bien sympathisé, souligne Jérôme Bruet, le boulanger. Et le tournage s'est très bien passé. On n'a rien changé à nos habitudes ».

“ L'important pour nous, c'est de mettre en lumière ce qu'on fait. ”

Jérôme Bruet, boulanger de l'entreprise *Les Champs du Destin*



■ L'animatrice Julie Andrieu avec Jérôme Bruet, boulanger de l'entreprise *Les Champs du Destin* à Sacquenay. Photo Céline SOBOLE

À la demande de la production, il s'agissait pour l'équipe de neuf salariés des *Champs du Destin* de mettre l'accent sur la transmission du savoir. « Nous avons donc revisité, avec un plat salé à base de pain, une recette de l'héritage familial », explique Jérôme Bruet. Et pas n'importe quel héritage, puisqu'il s'agit d'une recette d'Anthonin Michelin, fondateur de la célèbre pâtisserie éponyme

qui se trouvait rue de la Liberté à Dijon, et arrière-grand-père de Céline Sobole. « Depuis qu'on a repris la boulangerie en 2011, j'ai toujours dit que ce serait sympa de revisiter certaines de ses recettes », lance-t-elle. Pendant les trois jours de tournage, les cameramen ont filmé des scènes dans les champs de Sacquenay, ainsi

que dans le fournil. Lors de la diffusion de l'émission, on devrait aussi retrouver des images d'un repas réunissant tous les artisans côte-d'oriens qui seront mis à l'honneur le même jour par *Les Carnets de Julie*.

Promouvoir un savoir-faire

L'équipe de la boulangerie espère de ce passage à la télévision, un petit coup de pouce à la promotion de son savoir-faire. « On ne fait pas ça forcément dans l'esprit d'avoir une croissance des ventes. On sait que ça peut les stimuler, mais c'est éphémère, estime Jérôme Bruet. L'important pour nous, c'est de mettre en lumière ce qu'on réalise, et mettre en exergue des boulangeries qui travaillent différemment, avec une démarche responsable. »

Pour apprécier le résultat du tournage, il faudra toutefois attendre encore un peu. La diffusion est prévue au début de l'année 2018.

Fabrice Sirlin

Pas le premier passage à la télévision

Ce ne sera pas la première fois que la boulangerie *Les Champs du Destin* aura les honneurs de la télévision. En juin 2016, elle avait eu droit à un reportage d'une quinzaine de minutes dans le documentaire *Ils veillent sur notre assiette*, sur France 3. « Nous avons ressenti un impact durant les mois qui ont suivi, souligne Jérôme Bruet. On nous a appelés de toute la France pour faire des stages ou pour commander du pain. [...] Sur le marché à Beaune, c'était la folie. Beaucoup de personnes s'arrêtaient pour venir nous voir et on a gardé quelques clients ». L'équipe de la boulangerie répond facilement aux sollicitations des médias. Mais pas toutes. « Tout ce qui est show de cuisine, ça ne nous plaît pas », lance Céline Sobole. La boulangerie a notamment refusé de participer à l'émission *La meilleure boulangerie de France* sur M6. « Elle ne correspond pas à l'esprit de notre entreprise. Participer à une telle émission, c'est un choix d'équipe, il faut qu'elle soit intégrée dans le projet. »